

FLASH INFO

VILLE DE PONT-SAINTE-MARIE



Pour une rentrée scolaire en toute sécurité et sérénité

Suite à l'annonce du déconfinement le 11 Mai, le 1^{er} Ministre a expliqué la reprise échelonnée des cours pour les écoles, les collèges et les lycées. A charge des communes de préparer cette rentrée pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Depuis, chacun aura bien compris que nous allons avoir un **déconfinement progressif et adapté**. Progressif, parce que toutes les activités ne vont pas reprendre en même temps. Adapté, parce que nous avons des situations différentes selon les territoires d'où la définition de zones rouge et verte à l'échelon national.

Pour ce qui concerne plus particulièrement la rentrée des classes dans ce contexte, nous constatons qu'il y a certainement autant de situations différentes qu'il y a d'écoles.

A Pont-Sainte-Marie, nous avons calé l'organisation de la ville en fonction de la déclaration du 1^{er} Ministre, à savoir l'accueil dans un premier temps des Grandes Sections de Maternelle, des CP et CM2 au 11 mai puis les autres niveaux au 25 Mai.

Pour le 11 mai, (plus précisément le **jeudi 14 Mai car les 11 et 12 Mai concerneront la pré-rentrée des enseignants**) nous serons en **capacité d'accueillir au maximum 160 enfants** sur 485 que compte l'école.

160 est donc le curseur que nous nous sommes fixés et sur lequel nous avons travaillé en terme de locaux, de personnels et d'équipements de protection. C'était pour moi le préalable indispensable pour savoir si nous étions en capacité d'ouvrir l'école afin **d'accueillir les enfants dans des conditions optimum de sécurité sanitaire**.

Nos capacités nous permettent de répondre à cette exigence pour recevoir donc 160 enfants.

Puis, le Ministre de l'Education Nationale est intervenu et a annoncé que nous devons accueillir **tous les niveaux** scolaires dès le 11 mai.

Pour Pont-Sainte-Marie, nous n'avons pas changé notre stratégie, **nous nous engageons toujours pour accueillir 160 enfants mais sur tous les niveaux**. Ce chiffre de 160, correspond à 1/3 du nombre total des enfants inscrits à l'école. Nous pouvons donc raisonnablement penser que nous serons en mesure de répondre à la demande des parents volontaires pour remettre leur enfant à l'école.

La réouverture de l'école signifie aussi pour nous, **la reprise des activités du périscolaire matin et soir ainsi que la restauration scolaire**.

Pour la restauration scolaire, nous pouvons accueillir les 60 enfants qui potentiellement pourraient déjeuner le midi avec **3 enfants par table sur deux services, ou 3 services si nécessaire**. Nous avons anticipé cette possibilité de déjeuner sur 3 services avec l'accord de l'Education Nationale car il faudrait terminer les cours à 11h30 pour les élèves qui restent à la restauration pour les reprendre à 14h30. Pour les enfants qui ne déjeunent pas, leur prise en charge sera assurée par les enseignants jusqu'à 12h et à partir de 14 h.

Nous reprendrons aussi l'aide aux devoirs pour accompagner les enfants les plus en difficulté (accentué par le confinement).

FLASH INFO

VILLE DE PONT-SAINTE-MARIE



Pour ce qui concerne le personnel, nos agents des écoles (ATSEM), de la restauration scolaire et du secteur animation, **sont mobilisés** pour préparer cette rentrée et l'assurer dans les meilleures conditions.

Pour les équipements, nous serons à même de fournir à tous les adultes qui interviennent :

- Masques (les masques ne sont pas recommandés pour les enfants des écoles)
- Gants
- Gel hydroalcoolique
- Blouses et vêtements de travail
- Visières (y compris pour les enseignants)
- Thermomètres

Les locaux seront désinfectés (désinfection des tables, des poignées de portes, des main courantes...) midi et soir. Les blocs sanitaires seront régulièrement nettoyés par des agents de la ville.

L'accès à l'école sera balisé pour permettre la distanciation et éviter les croisements d'enfants et de parents.

Pour mener à bien tout ce travail d'organisation et mettre en place **un Plan Communal Sanitaire d'ouverture de l'école**, la mairie a organisé des réunions préparatoires avec les services concernés de la ville, les deux Directeurs d'école et les représentants de l'Education Nationale.

Je rencontrerai les représentants des parents d'élèves pour les associer à la mise en place de ce Plan Communal Sanitaire. Puis, **une rencontre avec les représentants de l'Education Nationale permettra de valider le Plan Communal sanitaire d'ouverture de l'école. Ce plan sera consultable prochainement sur le site internet de la ville.**

Nous nous sommes mis en situation d'accueillir 160 enfants dans des conditions optimum de sécurité.

Ainsi, nous pourrons :

- **répondre aux enjeux pédagogiques et sociaux** en permettant aux familles volontaires de mettre leur enfant à l'école
- **relever le défi économique** en permettant aux parents de pouvoir travailler.

Je remercie vivement, Marie Grafteaux-Paillard, Maire adjointe en charge de l'enseignement, de la vie associative et de la Citoyenneté, le personnel de la Mairie et les deux directeurs d'école qui ont œuvré pour que nous soyons en mesure de réouvrir notre école.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Pascal Landréat
Maire de Pont-Sainte-Marie

FLASH INFO

VILLE DE PONT-SAINTE-MARIE



La rentrée scolaire à Pont-Sainte-Marie au 14 mai 2020

ORGANISATION

- Capacité d'accueil des enfants : 160
- Capacité d'accueil des enfants à la restauration scolaire : 60
- Nombre de services maximum à la restauration scolaire : 3
- Accueil en périscolaire le matin et le soir
- Accueil à l'aide aux devoirs

SECURITE SANITAIRE

- 17 agents de la mairie mobilisés pour assurer le bon fonctionnement
- Désinfection midi et soir des tables, poignées de portes, mains courantes...)
- Nettoyage régulier des sanitaires
- Balisage de l'accès de l'école
- Présence de personnels de sécurité devant les entrées



EQUIPEMENTS DES ADULTES (enseignants et personnel communal)

- Masques
- Gel hydroalcoolique
- Gants
- Blouses et vêtements de travail
- Visières
- Thermomètres

FLASH INFO

VILLE DE PONT-SAINTE-MARIE



Distribution des masques

L'ensemble des Maripontains et Maripontaines de plus de 10 ans ont été doté d'un masque tissu, lavable, agréé par la Direction Générale de l'Armement.

Cette distribution s'est faite en deux temps :

Une première distribution en porte à porte pour les + 70 ans. Une seconde distribution pour les - 70 ans, les 4, 5 et 6 mai, à la salle des fêtes et à la MAC.

Les distributions ont pu se faire grâce à des élus, agents de la ville et volontaires. Un grand merci pour leur dévouement et le temps consacré à cette action.

Si vous n'avez pas eu de masque, merci d'appeler la mairie au 03 25 81 20 54, nous vous renseignerons.

N'oubliez pas que le masque, même s'il n'est pas obligatoire, est vivement conseillé en dehors de votre domicile et complète les gestes barrières à respecter :



SE LAVER LES MAINS RÉGULIÈREMENT

Avec une solution
hydroalcoolique ou à l'eau et
au savon



TOUSSER OU ÉTERNUER DANS SON COUDE



UTILISER DES MOUCHOIRS À USAGE UNIQUE



PORTER UN MASQUE LORSQUE L'ON EST MALADE



ÉVITER LES CONTACTS PROCHES

Maintenir une distance d'au
moins 1 mètre



ÉVITER DE SE TOUCHER LES YEUX, LE NEZ ET LA BOUCHE

